



Évreux, le 25 juillet 2019

Feux de culture Les services de l'Etat mobilisés

En cette période de forte sécheresse et alors que le département de l'Eure est placé par Météo France en vigilance rouge « Canicule », une quinzaine de feux de culture ou de végétation sont recensés à 16h00 à différents endroits du territoire.

Les services de l'Etat et notamment la gendarmerie et les effectifs du service départemental d'incendie et de secours de l'Eure sont actuellement pleinement mobilisés pour contenir ces incendies et éviter qu'ils ne se propagent.

Pour le moment, aucune victime ou blessé grave n'est à déplorer.

Afin d'éviter d'autres départs de feu, le préfet de l'Eure a pris l'attache des représentants du monde agricole afin de rappeler les consignes de sécurité qu'impose ce contexte météorologique avant d'engager tous travaux agricoles dans les champs.

Le préfet de l'Eure engage chacun à faire preuve de vigilance et à suivre les consignes de sécurité suivantes :

- N'approchez pas des feux, ni à pied ni en voiture
- Ne vous arrêtez pas pour prendre des photos
- N'interrompez pas les sapeurs-pompiers dans leur travail
- Respectez les déviations mises en place
- Si vous habitez à proximité d'un feu, restez dans votre maison, elle est votre meilleur abri

INCENDIES DE FORETS ET FEUX DE CULTURE
Les prévenir et s'en protéger

POUR TOUS → A PROXIMITÉ DES FORETS ET DES CULTURES

Pas de feu ni de barbecue

Pas de cigarette ni de mégots jetés au sol

Pas de travaux provoquant des étincelles

Pas de stockage de combustibles le long des habitations

AGRICULTEURS → PENDANT LES TRAVAUX AGRICOLES

Gardez en permanence un téléphone portable chargé avec vous

Faites un repérage dans la parcelle pour repérer les pierres et les matériaux ferreux

Équipez vous d'extincteurs

Assurez vous du bon fonctionnement et de la propreté des machines

Témoin d'un début d'incendie, donnez l'alerte en composant le 18 ou le 112

112 Urgences
18 Pompiers

PRÉFECTURE DE L'EURE | @prefet.eure | @Prefet27 | www.eure.gouv.fr

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr